

Question présentée par la députée :
M^{me} Delphine Bachmann

Date de dépôt : 11 octobre 2018

Question écrite urgente

A quand des macarons pour les professionnels de la santé ?

Les véhicules officiels des professionnels de la santé, en particulier ceux rattachés à l'IMAD, se trouvent soumis aux mêmes contraintes que le reste de la population, en ce qui concerne les zones bleues, les zones à durée limitée ainsi que les places blanches.

Ces véhicules sont régulièrement amendés, ce qui coûte évidemment à l'institution, donc indirectement à l'Etat, alors qu'ils sont en intervention et ne peuvent pas forcément quitter leur client, pour respecter les exigences légales et réglementaires en matière de circulation routière.

Il est indéniable que cette situation constitue une pression supplémentaire sur les professionnels de la santé, déjà soumis à de fortes pressions en raison de la difficulté et de la charge de leur engagement.

Il y a quelques années de cela, le personnel concerné utilisait encore des véhicules privés, ce qui compliquait sans aucun doute la mise en place d'un macaron, car difficile de savoir qui est en service ou pas, mais ce problème n'est plus d'actualité puisque ce sont désormais des véhicules officiels.

Pour toutes ces raisons, je remercie par avance le Conseil d'Etat de répondre à ma question suivante :

Pourquoi, sur le canton de Genève, n'existe-t-il aucun macaron de parking destiné aux véhicules officiels utilisés par les professionnels de la santé rattachés au petit et au grand Etat ?